

adopté

le 24 juin 1982

# SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1981-1982

---

---

## PROJET DE LOI

*de validation de la liste principale et de la liste complémentaire d'admission à l'internat en médecine du centre hospitalier régional faisant partie du centre hospitalier et universitaire de Paris au titre du concours de 1980-1981.*

**(Texte définitif.)**

*Le Sénat a adopté sans modification, en première lecture, le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, en première lecture, dont la teneur suit :*

---

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7<sup>e</sup> législ.) : 737, 786 et in-8° 131.

Sénat : 291 et 413 (1981-1982).

Article unique.

Sont validées la liste principale et la liste complémentaire d'admission à l'internat en médecine du centre hospitalier régional faisant partie du centre hospitalier et universitaire de Paris au titre du concours de 1980-1981, publiées le 8 mai 1981 par le directeur régional des affaires sanitaires et sociales d'Ile-de-France.

*Délibéré, en séance publique, à Paris, le 24 juin 1982.*

Le Président,

**Signé : ALAIN POHER.**